

L'IMMENSE COMBAT DU SYNDICAT DES IMMENSES

Le Syndicat des immenses en 12 500 signes? C'est impossible, tant nos actions depuis trois ans ont été nombreuses, riches et variées! Mais l'on va docilement se plier à l'exercice, tout en invitant instamment les curieux et autres intéressés à visiter notre site www.syndicatdesimmenses.be.

Laurent d'Ursel, secrétaire du Syndicat des immenses.

Un article proposé par la Fédération des maisons médicales, alors que les deux fédérations bruxelloises directement concernées par le mal-logement et le non-logement ne nous ont jamais rien demandé de semblable, qu'est-ce à dire? Que nul n'est prophète en son pays. Dans le « pays » du Syndicat des immenses, une personne en non-logement est considérée avoir un problème de

**« Mal nommer
les choses, c'est
ajouter au malheur
du monde ».**

1. Le sans-chez-soirisme corrige le mot sans-abrisme, qui ne désigne pas uniquement les gens qui dorment dehors, mais aussi en maison d'accueil, en centre d'hébergement d'urgence, chez des proches, dans les squats, etc.

2. Et nous venons d'apprendre qu'il en va de même en Wallonie : les autorités en charge du logement ne sont pas non plus statutairement impliquées dans l'aide aux personnes sans chez-soi.

logement. Rien de tel en Région de Bruxelles-Capitale : Bruss'Help, l'agence bruxelloise en charge du sans-chez-soirisme¹, ne compte statutairement dans son organe d'administration aucun représentant de la secrétaire d'État en charge du Logement. Le

Syndicat des immenses a lancé le 1er février 2022 une « manif au finish » tous les mardis à 11 h 30 devant le siège de Bruss'Help pour corriger cette aberration. On ne peut en effet accepter que le message adressé par la Région aux personnes en non-logement soit qu'elles ont un problème « social-santé » et non d'abord, voire uniquement, un problème de logement².

Alors, quand même un article pour la revue Santé conjugue? À la réflexion, c'est le bon sens même : l'impact désastreux de l'absence d'un chez-soi sur la santé est établi de longue date, et notre message tient à cet égard tient en une seule ligne : si la santé des personnes en mal-logement ou en non-logement était réellement un souci, leur faciliter l'accès à un chez-soi serait la priorité absolue. Pourquoi n'est-ce pas le cas? Parce que la société croit (ou préfère penser) que le sans-chez-soirisme est une fatalité. Or il n'en est rien : c'est un choix de société.

Et un choix onéreux en plus, sans compter des milliers de vies brisées. Mais nous brûlons les étapes : qu'est-ce que le Syndicat des immenses? Fondé en mars 2019, le Syndicat des immenses s'est d'abord appelé Les précaires en colère, mais « précaire », comme « SDF », « sans-abri » ou « sans-papiers », est stigmatisant et réducteur. A surgi alors la dénomination valorisante « immense », acronyme d'Individu dans une Merde Matérielle Énorme mais Non Sans Exigences.

Dans le sillage d'Albert Camus (« *Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde* »), les immenses du Syndicat se sont donc attachés dès le départ à bien (re)nommer leur réalité. On en est à plus de quatre-vingts nouveaux mots aujourd'hui. Impossible de ne pas nommer ici au moins les deux autres segments de la population, en plus des immenses :

- les escapés (acronyme d'Enclos-e dans le Système, mais Capable Aisément et Périodiquement de s'en Échapper). C'est la dénomination des personnes non immenses, politiquement édifiante : les personnes communément estimées les plus « intégrées » ou « insérées » le sont en réalité le moins, parce qu'elles disposent d'un logement (c'est-à-dire d'un refuge) et d'autres moyens (financiers, culturels, psychologiques, matériels, intellectuels...) de s'échapper, se déconnecter, changer d'air, se distraire, souffler, décompresser.
- les immenscapés, à savoir les personnes immenses dans telles dimensions de leur existence et escapées dans telles autres.

Cette tripartition est infiniment plus adéquate et pertinente que les oppositions duales pauvres/ riches, prolétaires/bourgeois ou peuple/élite.

Récapitulons. Le Syndicat des immenses est un

groupe de pression et d'action, non un groupe de parole. Comme il y a un syndicat des propriétaires et un syndicat des locataires, il y a désormais en Région de Bruxelles-Capitale un syndicat des aspirants locataires/propriétaires.

Le Syndicat des immenses est un lobby citoyen, une start-up sociétale post-charité, un corps intermédiaire, un interlocuteur soci[ét]al, un laboratoire psychosocial et philosophique de réflexions politiques, d'actions engagées et de propositions constructives en faveur des personnes en non-logement ou en mal-logement. Il porte des revendications (trente-huit à ce jour), défend les droits des immenses, intervient chaque mois dans l'espace public et participe à de nombreux événements. Trop rarement, faute de moyens humains conséquents, il apporte un soutien individualisé à l'un ou l'autre, mais jamais il ne se substitue au travail des assistants sociaux et autres professionnels de l'aide aux personnes. C'est dans le cadre d'un soutien individuel que le Syndicat des immenses est représenté dans le noyau dur du projet « L'immense ferme ».

Le Syndicat des immenses a un logo, une bannière, un site, un compte bancaire, un groupe et une page Facebook, une adresse mail, une chaîne YouTube, une affiche, un flyer, des slogans, un hymne, un t-shirt, un tote bag, des cartes de membre, des cartes de visite et, bien sûr, des statuts. Comme tous les syndicats, le Syndicat des immenses est une association de fait. Comme tous les syndicats, le Syndicat des immenses ne compte pas en son sein uniquement des personnes directement concernées par son combat, en l'occurrence des immenses, mais aussi des escapés et des immenscapés.

Comme tous les syndicats, le Syndicat des immenses se pose la question de sa représentativité, essentielle pour la pertinence et donc l'efficacité de son combat. Une chose est sûre à cet égard : après trois ans de réunions hebdomadaires de trois heures (même les jours fériés), le nombre de personnes ayant contribué à l'identité du Syndicat dépasse largement cent. Certains ne sont venus que quelques fois, ou disparaissent et réapparaissent des mois plus tard, d'autres sont très réguliers et personne n'a participé à toutes les réunions. Avec ou sans explications, quelques-uns ont claqué la porte du Syndicat, laquelle leur reste ouverte comme à tout le monde, inconditionnellement.

Autre chose sûre : le Syndicat est connu dans le secteur bruxellois du sans-chez-soirisme, et même au-delà, grâce à la haute fréquence et la parfaite constance de ses diverses interventions depuis trois ans, couplées à une communication efficace, via son site, sa mailing list et sa page Facebook.

Dernière chose sûre : l'existence du Syndicat répond à une nécessité incontestable, mieux faire entendre la voix des personnes en non-logement ou en mal-logement, une voix structurellement peu audible parce que 1) les personnes concernées ont accès à très peu de canaux de communication et 2) ce qu'elles ont à dire, dénoncer et exiger n'est pas toujours du goût politique des escapés, que ceux-ci soient a priori solidaires ou stigmatisants.

Se faire entendre est une chose, se faire comprendre une toute autre. D'où le dit thésaurus de l'immensité, fort, on l'a indiqué, de plus de quatre-vingts entrées et qui, c'est un sujet de fierté, constitue sans conteste et de l'avis de beaucoup le meilleur et un très aisé accès aux divers aspects constitutifs de la survie des immenses. Impossible, à nouveau, ici, de ne pas nommer au moins trois autres exemples de notre très politique stratégie terminologique :

- Ventriloquer (quelqu'un) : v. Parler de la personne et détailler sa situation, ses besoins voire ses opinions, en sa présence et sans lui demander son avis. 1. *Oups, désolé, j'allais te ventriloquer... Tu racontes ton aventure incroyable? Je ne dis plus rien, promis. On t'écoute.* 2. *Entre professionnels, j'avoue, on ventriloque très vite. Pour gagner du temps aussi. Et rares sont les bénéficiaires qui protestent.*
- Soupaper : v. Parvenir, avec les moyens du bord aussi limités soient-ils, à souffler, décompresser, se déconnecter, se ressourcer, se vider la tête, se distraire, se détendre, se relâcher. 1. *Boire, c'est le plus sûr et le moins cher moyen de soupaper. Y a plein d'autres moyens, comme un week-end à la mer. Ou cla-*

Le Syndicat des immenses est un lobby citoyen, une start-up sociétale post-charité, un corps intermédiaire, un interlocuteur soci[ét]al...

quer tout son revenu en cinq nuits d'hôtel. Si tu soupapes pas, tu crèves. 2. Par définition, les escapés, eux, ils ne soupapent pas. D'abord parce qu'ils ont un chez-soi, ensuite parce qu'ils ont des vacances, de vrais week-ends et des loisirs. Sans parler du shopping dit récréatif!

- Élucltabilité : n.f. (du latin eluctabilis, « qu'on peut surmonter en luttant »). Ce qui n'est pas une fatalité est une élucltabilité. 1. *Même si l'élucltabilité du sans-chez-soirisme n'était pas démontrée, la morale (ou la conscience politique) exige que l'on fasse comme si !* 2. *Invertissons la charge de la preuve : aux fatalâches de démontrer que l'élucltabilité du sans-chez-soirisme est une utopie! Qu'ils mettent d'abord tout en place pour qu'il n'y ait plus de personnes sans chez-soi (y a du boulot!) et on verra bien après s'ils ont raison ou pas.*

Aïe, oups, zut. L'exemple ci-dessus nous oblige à définir cet autre nouveau mot-là :

- Fatalâche : n. Désigne une personne qui préfère penser que le sans-chez-soirisme est une fatalité et/ou décide de ne pas remettre en question sa conviction. 1. *Tant qu'il y aura des fatalâches, la société pourra se contenter d'éviter que les personnes sans chez-soi crèvent comme des chiens sur la voie publique!* 2. *Le sans-chez-soirisme a encore de beaux jours devant lui : 99 % de la population actuelle est fatalâche.*

Mais nos motifs de fierté dépassent bien sûr la seule sphère des néologismes! Pour preuve, au moment où s'écrivent ces lignes, nous apprenons – jolie coïncidence – que la pétition que nous avons adressée au Parlement bruxellois (1 000 signatures nécessaires) vient d'être validée et qu'elle pourra donc être signée en ligne et non seulement sur papier. Cette pétition est une des quatre actions planifiées pour dénoncer l'insupportable « deux poids, deux mesures » dont sont victimes les immenses en Région de Bruxelles-Capitale comme ailleurs : si l'on se félicite bien sûr des nombreux et divers élans de solidarité en faveur des réfugiés ukrainiens, depuis les plus hautes sphères de l'État et jusqu'aux simples citoyens, en passant par les Régions, les CPAS, les communes et les associations de terrain, on ne peut tolérer que n'aient pas provoqué les mêmes élans de solidarité 1) les milliers de personnes dans une situation matérielle comparable de non-logement ou

de mal-logement et 2) les milliers de réfugiés d'autres guerres.

Nous pouvons également nous enorgueillir que ce soit tenue le 22 octobre 2021 à la VUB la première « Université d'été des immenses », qui a fait se croiser, pour s'entrechoquer et/ou s'amplifier, les savoirs et expertises d'immenses, de travailleurs sociaux et d'universitaires autour de quatre thèmes³, une aventure de longue haleine – et « historique » pour d'aucuns – qui culminera par la sortie en octobre 2022 aux éditions Maelström de Politique et immensité, un livre collectif qui fera date, pour sûr.

Nous avons inauguré le Musée des logements sociaux à l'abandon depuis dix ans à Woluwe-Saint-Lambert, où nous avons éprouvé de près, un an durant, la gestion en très mauvais père de famille de logements pseudosociaux. Nous sommes allés jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme pour condamner (sans succès) la Belgique pour sa non-prise en considération des personnes sans chez-soi lors de l'imposition d'un couvre-feu pendant la crise sanitaire. Nous avons été l'une des seize organisations expertes choisies par le Parlement bruxellois pour prendre la parole le 24 juin 2021 au sein de la « Commission délibérative sur le [sans-chez-soirisme] ».

Encore juste la place pour un dernier motif de satisfaction. Dans notre terminologie interne, un « combat » est une action au long cours nécessitant la mobilisation d'autres organisations. Notre premier « combat » est la suppression du délétaire « statut de cohabitant », qui pénalise beaucoup d'immenses, mais également des femmes, des personnes en situation de handicap, des retraités, des chômeurs, des étudiants et des artistes, catégories de la population qui ont déjà lutté, en vain, chacune de leur côté, mais qui n'ont jamais lutté ensemble. Les premiers contacts pris en un sens avec le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, Présence et Action culturelles, Rendre visible l'invisible, Droit à un toit/Recht op een dak ou encore le Gang des vieux en colère sont encourageants. Le Syndicat des immenses est représenté dans la section Action sociale du Conseil consultatif de la COCOM et est membre de la Coalition européenne d'action pour le droit au logement et le droit à la ville (CEA). Il frappe vainement à la porte de l'Assemblée générale de Bruss'Help. ■

3. 1° Objectif « zéro déchet humain » (contre l'économie du gaspillage [humain]). 2° Pour dire l'immensité, des mots sont à inventer et certains sont à bannir (pour un thésaurus de l'immensité). 3° La vie rendue invivable (contre la nécropolitique à l'œuvre dans les politiques sociales). 4° Fêter la Saint-Covid le 13 mars? (le virus exacerbe les inégalités et sort des personnes de la rue). La deuxième Université d'été des immenses aura lieu fin mai 2023 à l'UCLouvain Saint-Louis – Bruxelles, autour de trois thèmes : 1° L'humanimalisme est existentiel, 2° Respect et/ou dignité et/ou ça dépend? et 3° L'(a) normalité des illégalités et autres mensonges de l'État.